

Le Foyer socio-éducatif du collège Louise Michel

Le Foyer socio-éducatif est une association loi 1901 ouverte à tous les élèves du collège Louise Michel. Il est administré par des **adultes bénévoles** (personnel de l'établissement) et des **élèves** sont membres du comité directeur. L'adhésion y est **libre et volontaire**.

Le FSE a différents buts :

- **améliorer les conditions de vie au collège** (achat de matériels divers : casiers, ballons, sono, livres, jeux de société, etc.)
- **développer la vie sociale de l'établissement** (mise en place de clubs : club guitare, club lecture, club danse, club jeux de société, club échecs, etc.)
- **financer certains projets disciplinaires** (sorties, achat de livres, etc.)

La cotisation pour l'année est de **3 euros**, et permet à l'élève adhérent de participer à un ou plusieurs clubs tout au long de l'année, et aux parents des adhérents de bénéficier de tarifs avantageux lors des achats groupés (livres de lecture suivie par exemple).

Les membres du bureau du FSE

Ce coupon d'adhésion (ou de non adhésion) au FSE + les 3,00 € d'adhésion (en espèces ou par chèque), sont à remettre au Professeur Principal **dans une enveloppe fermée**, mentionnant **le nom, le prénom et la classe de l'élève**.

Je soussigné, Mr, Mme

parent ou responsable de l'élève en classe de.....

- souhaite adhérer au FSE pour cette année scolaire 2020-2021 et verse 3,00 €
 - soit en espèces
 - soit par chèque, libellé à l'ordre du **Foyer Socio-éducatif du collège Louise Michel**,
- ne souhaite pas adhérer au FSE pour l'année scolaire 2020-2021.

Signature :